

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles  
**Band:** 144 (2024)

## Endseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# INSTRUCTIONS À L'ATTENTION DES AUTEURS

## I. Remise des documents

Les manuscrits inédits, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet pour paraître dans le Bulletin de l'année. Chaque contribution doit être accompagnée d'un résumé d'environ 750 signes (accompagné de cinq mots-clés) dans la langue de la contribution, d'une traduction de ce résumé en anglais (avec une traduction des cinq mots-clés en anglais), d'une traduction de ce résumé en allemand (avec une traduction des cinq mots-clés en allemand), d'une traduction de ce résumé en français (avec une traduction des cinq mots-clés en français) si la langue de la contribution est l'anglais. Les textes doivent être soumis dans leur rédaction définitive et sous format électronique à l'adresse de l'éditeur suivante : [jason.grant@unine.ch](mailto:jason.grant@unine.ch). Après réception, les manuscrits seront révisés par des experts externes selon le procédé de vérification par les pairs. Dans le but de faciliter ce processus, les manuscrits devront être envoyés sous format informatique lisible de tous et en utilisant des logiciels d'édition de textes courants. Les figures, les planches et les tableaux seront fournis séparément sous format numérique avec une résolution minimum de 300 dpi.

Les auteurs recevront par la suite des commentaires des réviseurs et devront soumettre une nouvelle version corrigée dans les délais impartis. Après correction, le manuscrit sera considéré comme formellement accepté pour la publication et renvoyé à l'éditeur en vue de son formatage.

Après la mise en page de l'article par l'éditeur, les auteurs recevront une épreuve. Ils devront en renvoyer une copie de la première page signée sous format numérique. Cette copie signée et numérisée fera office de bon à tirer. Les auteurs peuvent demander des corrections dans la mise en page.

En cas de dépassement du nombre forfaitaire de pages attribué à la SNSN pour le bulletin, la Société se réserve le droit de demander une participation financière aux auteurs des articles les plus longs.

## II. Remarques pour la rédaction

**Italique** : on emploie l'italique pour les locutions ou mots étrangers, les titres d'œuvres, de journaux, les citations textuelles et, d'une manière générale, pour ce que l'on veut distinguer dans un texte en caractère romain (droit). Pour les noms d'espèce biologique (p. ex. *Equisetum telmateia* Ehrhart), la première lettre du genre prend une majuscule et l'épithète spécifique s'écrit en minuscule. Les noms français d'espèces sont écrits sans majuscules.

**Noms d'auteurs** : ils doivent être composés en petites capitales s'il s'agit d'une citation, p. ex. (LINNÉ, 1758), LINNÉ (1758) ou (GOTO & OZAKI, 1930). Quand plus de deux auteurs signent un travail, le nom du premier est suivi de la mention « *et al.* » (CORT *et al.*). Cette remarque n'est pas valable pour la bibliographie. Si, au contraire, le nom d'auteur est associé à celui d'un taxon, il s'écrit en romain et ne doit pas être souligné (p. ex. *Scilla bifolia* Linné); il est recommandé dans ce cas de l'abrégé, en se conformant aux abréviations usuelles (p. ex. *Scilla bifolia* L.). Les auteurs à particule sont indiqués avec leur particule en petites capitales : D'ORBIGNY, DE MARGERIE, VON BUCH.

**Numérotation des figures et des planches dans le texte** : entre parenthèses et en chiffres arabes pour les figures et tableaux (fig. 12, tab. 1), en chiffres romains pour les planches (pl. III, fig. 5). Dans le texte courant et dans les légendes, les mots « figure » et « planche » ne sont pas abrégés.

**Abréviations et symboles usuels :**

a) Abréviations (suivies d'un point)

vol. = volume

fig., tab. = figure, tableau

t. = tome

pl. = planche

p. = page (pp. = pages)

chap. = chapitre

b) Symboles (non suivis d'un point)

m = mètre

g = gramme

cm = centimètre

kg = kilogramme

mm = millimètre

mg = milligramme

$\mu\text{m}$  = micromètre ou micron

$\mu\text{g}$  = microgramme (et non  $\mu$ )

nm = nanomètre (et non  $\text{m}\mu$ )

km = kilomètre

h = heure

min = minute

s = seconde

$^{\circ}\text{C}$  ou  $^{\circ}\text{K}$  = degré Celsius ou Kelvin

$1^{\text{er}}$ ,  $1^{\text{ère}}$ ,  $2^{\text{e}}$  = premier, première, deuxième

l = litre

ml = millilitre

$\mu\text{l}$  = microlitre

nord, sud, est, ouest

nord-est, sud-ouest

NE-SW, SSW-NNE

L'espace entre la valeur numérique, le symbole et l'abréviation doit être insécable.

c) Coordonnées géographiques et topographiques: les valeurs seront indiquées en nombres décimaux, séparées par une espace insécable (ni point, ni virgule).

**Unités :** pour les autres unités il faudra se conformer à la liste disponible dans la publication de l'IUPAC (International Union of Pure and Applied Chemistry), *Quantities, Units and Symbols in Physical Chemistry*, troisième édition (RSC Publishing Cambridge, United Kingdom, 2011).

## Écriture numérique

*Les nombres :*

À quatre chiffres : pas de séparation : 1978

À cinq chiffres ou plus : une séparation (avec un insécable) tous les trois chiffres depuis la droite : 19 822 ; 2 856 932

*Décimales :* 5,4 km

*Échelles :* 1 : 100 000, avec espace insécable (selon l'usage swisstopo)

*Siècles :* le XVIII<sup>e</sup> siècle (en petites majuscules)

*Perméabilité :*  $1,2 \times 10^{-2}$  m/s

**Bibliographie :** à établir par ordre alphabétique des noms d'auteurs et selon les modèles suivants :

*Livres :*

BERNARD, F. 1968. Les Fourmis (Hymenoptera Formicidae) d'Europe occidentale. *Faune de l'Europe et du Bassin méditerranéen*. Masson. Paris.

*Articles de revues :*

REZNIKOVA, L. 1983. Interspecific communications between ants. *Behaviour* 80: 84-85.

SHIMAZU, S., HIRANO, T. & UEMATSU, T. 1987. Shape-Selective Hydrogenation by Ruthenium-Hectorite Catalysts with Various Interlayer Distances. *Appl. Catal.* 34 (1): 255.

Dans une série d'articles du même auteur, le nom de celui-ci est répété chaque fois. Si deux articles consécutifs ont été publiés dans la même revue, le nom de celle-ci ne sera pas répété, mais remplacé par *Ibid.*

Dans le cas de plusieurs auteurs, le positionnement dans la liste se fera sur l'orthographe du second nom et non sur l'année de publication. Exemple :

BURGER, A. 1983. Prospection et captage des eaux souterraines des roches carbonatées du Jura. *Gaz – Eaux – Eaux usées*, Zurich, 9: 533-583, fig., tab.

BURGER, A. & GORHAN, H. L., éd. 1986. Étude des ressources géothermiques suisses; projet partiel II : Prospection géothermique le long du pied sud du Jura. *Bull. du Centre d'hydrogéologie*, Neuchâtel, 6: 91-198, fig., tab., 2 annexes.

BURGER, A., MARCÉ, A., MATHEY, B. & OLIVE, P. 1972. Tritium et oxygène-18 dans les bassins de l'Areuse et de la Serrière (Jura neuchâtelois, Suisse). Actes du colloque d'hydrologie en pays calcaire, Besançon, octobre 1971 ; *Ann. sci. Univ. Besançon Géologie*, 3<sup>e</sup> sér., fasc. 15: 79-87, 4 fig.

*Citations de documents consultés sur Internet :*

indiquez dans la bibliographie le site le plus complet possible et indiquez la date de la consultation :

CSD Ingénieurs et Géologues SA. 2005. Annexes du chapitre 5.4, Qualité des eaux.

*Extrait d'un rapport inédit pour bci Betriebs-AG, avec cartes et coupes géologiques, mis à disposition sur le site Internet du Canton du Jura, <http://www.jura.ch/DEE/ENV/Decharge-industrielle-de-Bonfol-DIB/Role-du-Canton/Plan-special.html> [consulté le 8.01.2016].*

Dans le texte, citez le site internet comme un auteur : « On trouve en dessous les calcaires karstifiés et marnes de l'importante série du Malm (puissance plus de 250 m) (description géologique d'après CSD, 2005, 2006). »

Dans le cas où la revue a un titre en deux langues différentes (français et allemand par exemple), toujours mettre le titre français.

Quand il y a deux auteurs, toujours mettre l'esperluette (la ligature &) entre les deux ; s'il y a plus de deux auteurs, mettre tous les noms complets avec l'esperluette avant le dernier nom.

Si un même auteur a publié plusieurs articles la même année, mettre 1954a, 1954b, etc.

Référence au Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles: *Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat.*

**Légendes** : elles seront réunies à la fin du manuscrit.

**Résumés** : il est recommandé de rédiger trois résumés (en français, en allemand et en anglais), donnant l'essentiel des résultats avec, si nécessaire, la traduction du titre de la publication. Les articles en anglais comprennent un résumé étendu en français. Des mots-clés en français et anglais sont également indiqués.

**Pour toute autre précision, se référer au Guide du typographe, 7<sup>e</sup> édition 2015, édition AST Lausanne.**

### *III. Politique de libre accès*

La Société neuchâteloise des sciences naturelles fournit l'accès libre immédiat à son contenu se basant sur le principe que rendre la recherche disponible au public gratuitement facilite un plus grand échange du savoir, à l'échelle de la planète. En publiant dans le Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, les auteurs acceptent que leur publication soit mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.

### *IV. Avertissement*

Bien que les données et leur interprétation présentées dans cette revue soient considérées comme vraies, précises et scientifiquement solides au moment de la mise sous presse, les auteurs, les éditeurs, les employeurs des auteurs et des éditeurs ainsi que les responsables de la publication déclinent toute responsabilité pour les éventuelles erreurs ou omissions. Les responsables de la publication n'offrent aucune garantie, implicite ou explicite, au sujet du matériel présenté. Les opinions et les données n'engagent que les auteurs et non les éditeurs.

Achévé d'imprimer  
en décembre 2024  
pour le compte des Éditions Alphil-Presses universitaires suisses

---

# TABLE DES MATIÈRES DU TOME 144 - 2024

---

## PALÉONTOLOGIE

- Thierry Malvesy, « Grande Gueule » à Neuchâtel. Un fossile vieux de 210 millions d'années, une exposition, un livre... et une enquête de public ! ..... 5-20
- Arthur Bozzi, Étude sur les reconstitutions tridimensionnelles de spécimens paléontologiques en contexte d'expositions muséales ..... 21-40

## GÉOLOGIE

- Paul J. Andermatt, Inventaire des minéraux du Jura suisse ..... 41-77

## BOTANIQUE

- Blaise Mulhauser, Hendrick Vermeulen, Benoît Bach, Charles Chappuis, Marilyn Cléroux & Nicolas Delabays, Viabilité des populations non cultivées d'armoise absinthe (*Artemisia absinthium L.*) dans le Jura suisse ..... 79-94

## PHYCOLOGIE

- Carlos Gomez Revello, Bernard Jenni, Mireille Jenni & François Straub, Algological note 5: A diatom of the genus *Cylindrotheca* with flexible ends in Uruguay ..... 95-106
- Bernard Jenni, Mireille Jenni & François Straub, Note algologique 6 : Découverte de stades juvéniles d'une algue verte épiphyte (Chaetopeltidale, Chlorophyceae) dans l'étang de paradis plage à Colombier (Lac de Neuchâtel), Suisse ..... 107-130

## ZOOLOGIE

- Paul-Étienne Montandon, Quand la forêt s'anime : la faune d'un bois périurbain détectée par piège photographique ..... 131-149

## MÉDECINE

- Lucie Gaspari, Aperçu de la médecine du XVIII<sup>e</sup> siècle à travers Daniel Gagnebin (1709-1781) ..... 151-193

## ACTES COLLOQUE ASCONA

« USAGES, PRATIQUES ET FONCTIONS DES HERBIERS HISTORIQUES /  
USES, PRACTICES AND FUNCTIONS OF HISTORICAL HERBARIA »

- Jason Grant & Mathias Vust, Proceedings of the symposium « The botanical legacy of Jean-Frédéric Chaillet » at the conference « Uses, practices and functions of historical herbaria », November 5-9, 2023, Ascona, Switzerland ..... 195-203
- Mathias Vust, Edouard Di Maio, Christian Forney & Martin Stuber, Les herbiers historiques, défi pour les humanités numériques – l'herbier des lichens de J.-F. Chaillet comme projet pilote ..... 205-219
- Michelle Price, The founding of modern bryology and the legacy of Johannes Hedwig: eight good practices for bryophyte taxonomy ..... 221-237
- Maura C. Flannery, Seeing cryptogams in early modern botany ..... 239-251
- Jurriaan M. de Vos, Ascribing an unknown historic herbarium to Johann Ludwig Buxtorf (1736-1804) of Basel, Switzerland ..... 253-274
- Marcel S. Jacquat, De la Montagne jurassienne à une reconnaissance européenne. Essai sur la contribution du médecin-chirurgien-botaniste-paléontologue Abraham Gagnebin (1707-1800) aux travaux d'Albert De Haller et Carlo Allioni ..... 275-286
- David J. Mabberley, The botanical legacy of the incomplete, the disregarded and the discriminated against ..... 287-299

- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ..... 301-320

